



Conseil général Agiez

Procès-verbal de la séance du Conseil Général ordinaire du 12 décembre 2024

Andy Bécue, Président du Conseil, ouvre la séance à 20h, salue l'assemblée et invite Mme Sylvie Fernandes, secrétaire du Conseil, à procéder à l'appel. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Communications de la Municipalité
5. Budget 2024

Préavis municipal

Rapport de la Commission de gestion/finances

6. Augmentation du tarif de l'eau potable

Préavis municipal

Rapport de la Commission des eaux

Rapport de la Commission de gestion/finances

7. Proposition individuelles et divers

L'ordre du jour présenté comme tel est accepté à l'unanimité.

1. Résultats de l'appel

Membres présents : 26

Membres excusés : 9

Membres absents : 5

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Président annonce que le PV ayant été envoyé à l'avance, il ne sera pas procédé à sa lecture. Il donne ensuite la parole aux conseillers pour d'éventuelles remarques ou propositions de modification. Aucune prise de parole n'étant demandée, il procède au vote.

Le PV de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation des nouveaux membres

Aucune demande d'assermentation de nouveaux membres n'a été annoncée.

4. Communication de la Municipalité

Le Président laisse la parole aux différents délégués :

STEP : M. Jean-Paul Leutwyler n'a aucune communication à faire.

ASIOR : Mme Amélie Nicolet informe que le collège de Montcherand a été inauguré.

ORPC : M. Jérémy Besson annonce la pose du panneau du PRU (Point de Rencontre d'Urgence) au niveau de l'ancien collège.

La parole est donnée aux membres de la Municipalité :

M. Philippe Schwendimann, Syndic :

M. le Syndic souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et passe la parole à Mme Annick Pétermann, municipale en charge de l'eau potable et du gaz.

Mme Annick Pétermann :

Eau : Mme Pétermann informe le Conseil que début novembre, la pompe immergée dans le puits de captage s'est arrêtée à plusieurs reprises et a fini par ne plus redémarrer. Le fontainier a pris contact avec l'entreprise Pilet, qui a conclu à une défaillance de la pompe et annoncé que celle-ci est déjà en fin de vie. Une nouvelle pompe a été commandée. Le délai de livraison étant de minimum 7 semaines, elle sera livrée à la fin janvier 2025.

Dans l'intervalle, la priorité a été de trouver une solution afin que les citoyens d'Agiez et de Bofflens aient de l'eau potable au robinet. La pompe a redémarré et il a été décidé de la soulager un maximum. Agiez est donc alimenté par Orbe depuis le 4 novembre et le sera jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre. Bofflens s'alimente toujours par la source du Vanté. Il

n'y a cependant pas d'alternative si la pompe venait à s'arrêter définitivement. La source des Echelles a été analysée afin de pouvoir la mettre dans le réservoir, au besoin. Une modification technique a été apportée sur l'installation de pompage de l'ancien captage, côté Bofflens. Ceci permettra de remonter de l'eau dans la tête de puits sans passer par la pompe immergée. Une modification de raccordement doit encore être effectuée dans la tête de puits pour mettre cette solution en application.

Mme Pétermann nous informe que nous avons d'ores et déjà renoncé à envoyer de l'eau depuis l'ancien captage directement dans le réseau, les risques sanitaires étant trop importants.

La Municipalité réfléchit également à mettre une pompe dans le réservoir d'Agiez pour remonter de l'eau à Bofflens via la conduite existante.

Concernant le nouveau réservoir, les discussions sont toujours en cours. Beaucoup de questions se posent quant à la forme juridique que prendra l'association : est-ce que les villages restent distributeurs d'eau ? Est-ce l'association qui rachète les réseaux des villages devient distributrice ? Les trois parties prenantes n'étant pas toujours d'accord, il est attendu que les discussions prennent du temps.

M. Angelo Fenu :

STEP : M. Fenu remercie MM. Leutwyler et Besson pour leur travail et leur disponibilité.

Forêts : M. Fenu nous informe du rajeunissement naturel des feuillus et de nouvelles plantations dans les espaces coupés attaqués par le bostryche. Le choix des essences plantées s'est fait sur des chênes plutôt que les essences expérimentales proposées par l'état.

M. Fenu nous informe qu'il n'y aura pas de sapins communaux cette année, notamment car ils viennent à manquer.

Calendrier : les habitants recevront un calendrier 2025 au même format que le précédent. Toute proposition pour le calendrier 2026 est la bienvenue.

M. François Vallotton :

PACOM : La Municipalité a étudié en détail le règlement qui accompagne le nouveau plan d'affectation communal. Quelques modifications doivent être apportées avant la présentation de l'ensemble des documents au canton pour approbation. Ensuite, le plan d'affectation pourra être soumis à l'enquête publique, probablement pas avant le printemps 2025.

Écoles : Le nouveau collège de Montcherand, le collège des Pique-Raisinets, a été inauguré le 21 septembre dernier en présence de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite en charge de la culture, des infrastructures et des ressources humaines. M. Vallotton nous informe que cette réalisation se traduit par une décentralisation des moyens scolaires, contrairement à ce qui se

fait habituellement. Le bâtiment donne satisfaction et les derniers aménagements sont en cours (ex. arrêts de bus).

Transport scolaire : Tous les quatre ans, les transports scolaires doivent faire l'objet d'un appel d'offres public et international. Cette procédure est en cours, avec quatre soumissionnaires présentant des montants de 1.5 à 2 millions de francs par année. Un seul transporteur sera choisi, contrairement à la situation actuelle où les sociétés Car Postal et Helvétie se partagent les transports. La décision interviendra au lendemain de la séance du Conseil. M. Vallotton nous informe que le mandat sera attribué sur des critères qui ont été définis à l'avance.

Gens du voyage : La Préfecture informe les petites communes du risque de voir arriver les gens du voyage sur la commune d'Agiez. En effet, M. Vallotton nous informe que les villes qui avaient accueilli ces communautés en 2024 ont fait de mauvaises expériences et ne les accepteront pas en 2025. Le Préfet se tient à disposition des communes pour informer des procédures légales à entreprendre afin de gérer au mieux cette situation.

M. Raphael Krüll :

ORPC : M. Krüll nous informe qu'un panneau PRU a été installé sur la façade du collège.

Parking grande salle : M. Krüll informe l'assemblée qu'un panneau « Parking réservé aux locataires de la grande salle » a été commandé. Ce dernier sera installé prochainement.

Routes : La Municipalité a décidé de ne commander qu'un seul radar pédagogique. Il sera monté sur un support mobile et pourra être déplacé selon les besoins.

30km/h : La signalisation du projet 30km/h a été déployée. Il informe les Conseillers que deux potelets et trois marquages au sol supplémentaires ont été ajoutés au devis initial.

Le Président donne la parole aux conseillers pour d'éventuelles questions ou remarques. Aucune prise de parole n'est demandée.

5. Budget 2024

Préavis municipal

Le préavis municipal est lu par M. Philippe Schwendimann, Syndic. Ce dernier ajoute en fin de lecture que la Commune a reçu un héritage provenant d'un ancien habitant de la commune, d'une valeur de 2'500'000.- francs. L'annonce fait réagir et le Syndic précise que l'intéressé désirait que ce montant serve à acquérir un bien immobilier sur la commune.

Rapport de la commission de gestion/finances

Le rapport de commission est lu par M. Jacques-André Porchet, Président de la Commission de gestion/finances.

Le Président donne la parole aux conseillers pour d'éventuelles questions. Aucune prise de parole n'étant demandée, les conseillers sont invités à voter sur le préavis municipal.

Passage au vote

Le budget 2025 tel que présenté par la Municipalité est accepté avec 25 voix et une abstention.

6. Augmentation du tarif de l'eau potable

Préavis municipal

Le rapport est lu par Mme Annick Pétermann, municipale en charge de l'eau potable et du gaz.

Rapport de la Commission des eaux

Le rapport est lu par M. Bruno Perler, Président de la Commission des Eaux.

Rapport de la Commission de gestion/finances

Le rapport est lu par M. Jacques-André Porchet, Président de la Commission de gestion/finances.

Le Président donne la parole aux conseillers pour d'éventuelles questions. Mme Sonia Fenu-Vallotton pose la question du choix pris par la Municipalité d'augmenter les taxes liées aux coûts fixes plutôt que les coûts variables. Mme Pétermann répond que l'approche choisie reste la meilleure pour la Municipalité. Aucune autre prise de parole n'étant demandée, les conseillers sont invités à voter sur le préavis municipal.

Passage au vote

Le préavis municipal pour l'augmentation des tarifs de l'eau potable est accepté tel que présenté à l'unanimité.

7. Propositions individuelles et divers

- M. Jean-Paul Leutwyler propose un nettoyage du refuge le lundi du Jeûne.

- M. Christophe Baudraz demande si le projet des arrêts de bus pour la route cantonale et le collège est définitivement clôturé à l'Etat. Raphael Krüll informe que le sujet n'est pas clos auprès de la DGMR et que la réflexion à ce sujet peut être reprise. Mme Amélie Nicolet se joint à la demande de Monsieur Baudraz et propose d'ajouter à la réflexion un abri pour les écoliers au Collège ainsi qu'un support pour les vélos.

- Monsieur Jacques-André Porchet informe la Municipalité que le problème de l'intensité de l'éclairage aux Chemin des Vignes n'est pas réglé.
- Le Président du Conseil annonce que les prochaines séances du Conseil sont prévues **les jeudis 12 juin et 11 décembre 2025.**

Le Président remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la commune d'Agiez durant l'année écoulée et souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'Année à l'assemblée.

M. le Syndic invite les conseillers à une verrée offerte par la Municipalité au Restaurant « Le Normand ».

La séance est levée à 21h05.

Le président

Andy Bécue

Le secrétaire

Sylvie Fernandes

**CONSEIL GÉNÉRAL
D'AGIEZ**